



LE DIRECTEUR GENERAL

Paris, le 9 avril 2008

Madame, Monsieur,

La Caisse des Dépôts a connu depuis plusieurs semaines un mouvement social auquel j'ai porté la plus extrême attention.

Très attaché au dialogue social, j'ai souhaité donner toutes ses chances à la négociation. Le directeur des ressources humaines du groupe et les organisations syndicales ont tenu de nombreuses réunions. Je les ai moi-même reçues à plusieurs reprises.

Animés par le souci d'aboutir, nous avons formulé plusieurs propositions visant à concilier une satisfaction de la revendication et les exigences que notre statut nous impose.

Au moment où vont être débattues au Parlement des dispositions confortant le statut de la Caisse des Dépôts, je veux donner la priorité à la régularité et au développement des dispositifs de redistribution aujourd'hui en vigueur dans notre institution, tels que l'intéressement et l'épargne salariale. Ceci permettra des avancées significatives pour chacun d'entre vous.

Faute d'accord avec les organisations syndicales, ce que je regrette vivement, j'ai décidé le versement en avril d'un complément de rémunération de 500 € à 800 €, selon l'indice (cf tableau joint). Cette mesure bénéficiera à plus de 3200 collaborateurs de l'Etablissement public.

Soyez assuré que je suis attentif à la situation de chacun. Le souci permanent de pérennité de la Caisse des dépôts, du renouvellement et de l'élargissement de ses métiers guide quotidiennement mon action. La mesure prise s'inscrit dans cette démarche.

Je sais que je peux compter sur chacun d'entre vous pour remplir ensemble notre mission au service de l'intérêt général et du développement économique du pays.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Bien cordialement à vous,*

Augustin de Romanet